

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE
Rue du Château, 4
6820 FLORENVILLE

Secrétariat :
Tel : 061/32.52.72

Le Centre Public d'Action Sociale de Florenville
Constitue une RESERVE DE RECRUTEMENT d'aides-
soignantes(h/f) pour les besoins de ses maisons de repos « La
Concille » et « Saint Jean-Baptiste » - Échelle de traitement D2

La liste des personnes qui réussiront les examens qui seront organisés prochainement sera clôturée à titre de réserve de recrutement. Celle-ci sera constituée pour une durée de 1 an.

N.B. : Pour pouvoir être admis à participer aux épreuves, il est nécessaire de remplir l'ensemble des conditions ci-dessous au plus tard à la date limite d'inscription :

I. Conditions d'accès générales à l'emploi :

1. Être belge ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne.
Pour les ressortissants hors Union européenne, être en possession d'un permis de travail ou de séjour.
2. Jouir des droits civils et politiques.
3. Âge minimum : 18 ans.
4. Être en possession d'un permis de conduire B.
5. Etre de conduite répondant aux exigences de la fonction.
6. Avoir une connaissance de la langue de la région française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer.
7. Satisfaire à l'ensemble des conditions spécifiques à l'emploi.
8. Avoir les aptitudes physiques requises pour l'exercice normal de la fonction.
La personne qui sera engagée devra satisfaire à un examen médical effectué par la médecine du travail préalablement à l'entrée en fonction.

II. Conditions d'accès spécifiques à l'emploi :

1. Être titulaire du diplôme d'aide-soignante.
2. Être titulaire d'un VISA définitif.
3. Réussir les épreuves qui seront organisées par le CPAS avec minimum 60% des points.

III. Modalités d'introduction des candidatures :

Les candidatures seront adressées par lettre recommandée ou par la remise d'un écrit contre accusé de réception, **pour le vendredi 15 octobre 2021 au plus tard**, la date de la poste faisant foi, à Mr Geoffrey BARVIAU, Directeur Général du C.P.A.S. de Florenville, à l'adresse suivante :

C.P.A.S. de Florenville
Rue du Château, 4

6820 Florenville.

Afin d'être recevables, les candidatures devront être accompagnées des documents suivants :

- 1 lettre de motivation.
- 1 curriculum vitae à jour.
- 1 copie du diplôme.
- 1 copie du VISA.
- 1 copie recto-verso de la carte d'identité.
- 1 extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois.

Le Conseil de l'action sociale se réserve le droit d'écarter toute candidature incomplète ou ne répondant pas aux conditions de recrutement.

Les candidatures tardives ne seront pas prises en considération.

IV. Programme des épreuves.

Il y aura 2 épreuves (100 points) :

- **A. Epreuve écrite comprenant des questions théoriques ainsi que des exercices de mise en situation pratiques afin de vérifier si les candidats disposent des connaissances requises pour pouvoir travailler efficacement dans le service soins d'une maison de repos (60 points).**

Pour réussir, les candidats devront obtenir au moins 60% des points.

- **B. Épreuve orale visant à évaluer les capacités ainsi que l'expérience professionnelle des candidats (40 points).**

Pour réussir, les candidats devront obtenir au moins 60% des points.

V. Composition du jury.

. Le Président du C.P.A.S., Mr Dorian SIMON, en tant que Président du jury ou son remplaçant.

. Les membres du Bureau permanent : Mr Patrick TASSOU et Mme Barbara BLAISE.


. Le Directeur Général du C.P.A.S., Mr Geoffrey BARVIAU, et/ou l'Attachée spécifique, Mme Gisèle SEDENA.

. La Directrice du Home La Concille, Mme Angélique SUCCARD.

. La Directrice f.f. du Home Saint Jean-Baptiste, Mme Manuelle BROUTIN.

. 2 infirmières en chef externes.

Pour le Centre Public d'Action Sociale,
Le Directeur Général,
G. BARVIAU.



Le Président,
D. SIMON